

BARÈME DES HONORAIRES 2022

• **HONORAIRES DE GESTION/LOCATION A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE**

- Taux de gestion : 8.4% TTC du loyer + charges encaissés tous les mois.
- Honoraires de location : 10 euros TTC /m² à chaque mise en place d'un locataire.
- Frais de rédaction de l'état des lieux : 3 euros TTC/m² à chaque mise en place d'un locataire.
- Honoraires de Gestion des travaux de rénovation :
 - Offert si le montant des travaux est inférieur à 2000 euros TTC
 - 4% TTC du montant des travaux au-delà de 2000€
- Aide à la déclaration 30 euros TTC
- Facturation à la vacation : 135 euros TTC/heure
- Avenant au bail : 150 euros TTC
- Frais de contentieux : forfait 580 euros TTC par dossier

• **HONORAIRES DE LOCATION A LA CHARGE DU LOCATAIRE**

- Honoraires de location : 10 euros TTC /m².
- Frais de rédaction de l'état des lieux : 3 euros TTC/m²

• **HONORAIRES DE TRANSACTION :**

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf en cas de succession où ils sont à la charge acquéreur.

- Biens d'une valeur située entre 1 à 25 000 euros : 3000 euros TTC d'honoraires
- Biens d'une valeur située entre 25 001 euros et 40 000 euros : 5000 TTC d'honoraires
- Biens d'une valeur située entre 40 001 euros et 120 000 euros : 12% TTC d'honoraires sur le montant de la vente
- Biens d'une valeur située entre 121 000 euros et 140 000 euros : 10% TTC d'honoraires sur le montant de la vente
- Biens d'une valeur située entre 141 000 euros et 160 000 euros : 9% TTC d'honoraires sur le montant de la vente
- Biens d'une valeur située entre 161 000 euros et 200 000 euros : 8% TTC d'honoraires sur le montant de la vente
- Biens d'une valeur située entre 201000 euros et 250000 euros : 7% TTC d'honoraires sur le montant de la vente
- Biens d'une valeur supérieure à 251000euros : 6% TTC d'honoraires sur le montant de la vente

04 91 92 02 02

Honoraires non cumulables.

Réception téléphonique :

10h-12h / 14h-17h30

Comptabilité :

Mardi-Jeudi après-midi

6 rue de Lodi, 13006 Marseille